



OPAC 38



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

bonne pratique

Plan climat

**UN SUIVI PARTAGÉ DES CONSOMMATIONS DU
BÂTIMENT POUR UNE MEILLEURE
APPROPRIATION DES HABITANTS**

POUR SENSIBILISER LES USAGERS DES BÂTIMENTS, L'OPAC38
DÉVELOPPE DE NOUVEAUX OUTILS.

OBJECTIFS

Assurer l'appropriation des utilisateurs (habitants, gestionnaires, prestataires) des opérations exemplaires et garantir ainsi les performances attendues des constructions neuves ou suite à réhabilitations.

Compléter les outils plus "classiques", type livret du locataire.

DESCRIPTION

L'OPAC38 organise des temps d'échanges entre habitants, gestionnaires, prestataires et si possible maîtres d'oeuvre, appelés Comité de Résidence. Ces réunions s'organisent autour de 2 temps :

- recueil des remarques/réclamations des locataires
- analyse partagée du suivi des résultats pour mieux comprendre le bâtiment, corriger ses éventuels dysfonctionnement et suivre l'atteinte des objectifs.

RÉSULTATS/RÉALISATIONS

Ces comités de résidences permettent de se rapprocher des objectifs initiaux des programmes de construction ou réhabilitations. Ils permettent aussi d'identifier les éventuels défauts de conception, réalisation ou gestion pour enrichir notre référentiel et nos pratiques internes.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES / CONSEILS

La mobilisation des habitants reste difficile, surtout quant les résultats sont plutôt corrects.

Les réclamations non « environnementales » peuvent prendre le pas sur le volet sensibilisation, d'où la nécessité de bien identifier ses 2 temps lors des réunions.



POUR EN SAVOIR PLUS

Benoît JEHL

Responsable Développement Durable et Europe

OPAC 38

Tél. 04 76 20 50 74

benoit.jehl@opac38.fr

Site : www.opac38.fr
